

# AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

PRÉALABLE À LA CESSIBILITÉ DES EMPRISES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION  
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU « CARREFOUR DE LA ROUTE DE CHASSE » SUR LA RN 20  
A BALLAINVILLIERS ET SAULX-LES-CHARTREUX

PORTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

**ENQUÊTE du 6 novembre (8h30) au 24 novembre 2023 (17h30) soit 19 jours**

(arrêté n°2023-PREF/DCPPAT/BUPPE/138 du 10 août 2023)

**PROJET :** Aménagement d'un carrefour sur la RN 20, dit « carrefour de la Route de Chasse » sur le territoire des communes de Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux.

**CONSULTATION DU DOSSIER :** le dossier d'enquête comprenant la notice explicative, les plans et états parcellaires, le registre d'enquête seront à la disposition du public dans les **mairies de Ballainvilliers (siège de l'enquête) et de Saulx-les-Chartreux**, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

<b>Ballainvilliers : 3 rue du Petit-Ballainvilliers – 91160</b> - lundi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - mardi : de 14h30 à 19h - mercredi : de 8h30 à 12h - samedi : 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h	<b>Saulx-les-Chartreux : 62 rue de la Division Leclerc – 91160</b> - lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - mercredi : de 9h à 12h
--	---

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État en Essonne :

[www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/amenagement](http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/amenagement)

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (M. Alain GARNIER, architecte DPLG, en retraite)**

<b>Ballainvilliers (siège de l'enquête) :</b>  mardi 7 novembre de 16h à 19h samedi 18 novembre de 9h à 12h	<b>Saulx-les-Chartreux :</b>  lundi 13 novembre de 14h30 à 17h30 vendredi 24 novembre de 14h30 à 17h30
--	---

**DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE PROJET :** M. le Président du Conseil Départemental de l'Essonne - Hôtel du Département - bd de France – DIV/SGPI - 91012 Evry-Courcouronnes cedex.

**LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** du public pourront être soit :

- consignées sur les registres d'enquête papier mis à disposition en mairie de Ballainvilliers et de Saulx-les-Chartreux,
- reçues par écrit par le commissaire enquêteur lors des permanences,
- adressées par courrier aux maires des communes concernées qui les joindront au registre d'enquête,
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, (Mairie de Ballainvilliers - ( Hôtel de Ville – 3 rue du Petit Ballainvilliers - 91160 Ballainvilliers )

**RESULTAT:** le procès-verbal et avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux et consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne.